

Montréal, le 24 mars 2015

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À : Tous les participants**

**OBJET : Demande d'autorisation pour réaliser les projets visant l'amélioration et le renforcement des réseaux de transmission de l'Estrie et du Saguenay**  
**Dossier : R-3919-2015**

---

La présente fait suite à la lettre reçue ce jour des procureurs de Gaz Métro requérant un délai additionnel pour répondre à la demande de renseignements n° 1 que la Régie a adressée à Gaz Métro dans le cadre du dossier mentionné en titre.

Eu égard aux motifs invoqués, la Régie accepte de prolonger le délai pour le dépôt de ces réponses et révisé le calendrier de traitement du présent dossier comme suit :

30 mars 2015, 12 h	Réponses du Distributeur aux demandes de renseignements
13 avril 2015, 12 h	Dépôt de la preuve des intervenants et des retraits d'interventions
16 avril 2015, 12 h	Demandes de renseignements sur la preuve des intervenants
22 avril 2015, 12 h	Réponses des intervenants aux demandes de renseignements
27 avril 2015, 12 h	Argumentation écrite de Gaz Métro
1 <sup>er</sup> mai 2015, 12 h	Argumentation écrite des intervenants
7 mai 2015, 12 h	Réplique de Gaz Métro

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/ml